

BTS Maintenance des Véhicules - Option A : Voitures Particulières (MV VP)

OBJECTIFS

Obtenir le BTS Maintenance des véhicules option A : Voitures Particulières
A l'issue de la formation, l'apprenti sera capable de :

- Effectuer un diagnostic complexe ;
- Réaliser les opérations de maintenance et de réparation complexes
- Paramétrer et configurer les systèmes complexes du véhicule.
- Organiser la maintenance
- Assurer la qualité de l'intervention
- Assurer la gestion des outillages, équipements et documentation (mise à jour, conformité...)
- Participer à la politique qualité, hygiène, sécurité et environnementale de l'entreprise
- Assurer la relation client et la relation avec les tiers (expert, dépanneur, assureur, contrôleur technique)

CONTENU

MATIÈRES GÉNÉRALES

- Culture générale et expressions
- Langue vivante
- Mathématiques
- Sciences Physiques
- Eco-Gestion
- Prévention Sécurité Environnement
- Arts Appliqués
- Education Physique et Sportive

MATIÈRES PROFESSIONNELLES

- Effectuer un diagnostic complexe
- Réaliser les opérations de maintenance et de réparation complexes
- Organiser la maintenance
- Assurer la relation client

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en mixité de public (avec élèves sous statut scolaire).

La formation se déroule en cours groupe avec des méthodes pédagogiques diversifiées : cours magistraux, études de cas, exercices et entraînement, projets, quizz, mises en situations...

POURSUITE D'ÉTUDES

Une poursuite d'études est envisageable en :

- Licence pro mention maintenance et technologie : organisation de la maintenance
- Licence pro mention maintenance et technologie : systèmes pluri techniques
- Licence pro mention métiers de l'industrie : conception de produits industriels

L'APPRENTISSAGE



PRE REQUIS

Avoir effectué sa première année de BTS sous statut scolaire si parcours en 1 an, être titulaire d'un baccalauréat : bac professionnel de la maintenance et de la réparation, bac STI2D si parcours 2 ans
Être âgé au minimum de 16 ans minimum et 30 ans maximum (29 ans révolus)

MODALITÉS D'ADMISSION

Parcoursup
Dossier de candidature
Entretien de motivation avec le Directeur Délégué aux Formations Professionnelles de l'établissement scolaire ou avec le coordinateur de l'unité d'apprentissage

NOMBRE DE PLACES

BTS 1^{ère} année : 3
BTS 2^{ème} année : 3

POSITIONNEMENT

Bulletins scolaires de l'année antérieure
Avis du dernier conseil de classe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle en cours de formation (CCF) et contrôle ponctuel
Épreuves écrites et orales, projets, dossiers et jury final
Possibilité de validation par blocs de compétences

- Licence pro mention métiers de l'industrie : logistique industrielle
- Licence pro mention métiers de l'industrie : mécatronique, robotique

- Licence pro mention organisation, management des services de l'automobile

POUR QUELS METIERS

- Technicien(ne) diagnostic et maintenance
- Réceptionnaire après-vente
- Conseiller(e) technique
- Chef d'équipe atelier
- Conseiller(e) technique « hot line » pour un constructeur ou un équipementier
- Gestionnaire d'atelier

DUREE INDICATIVE ET RYTHME

Durée indicative : 1 an - 675 heures ou 2 ans 1350 heures

La durée de formation pourra être adaptée au regard des acquis antérieurs de l'apprenti.

Rythme : 35h/ semaine

DATES

Du 2 septembre 2024 au 4 juillet 2026

LIEU DE FORMATION

Lycée Louis Armand
321 Avenue du Grand Champs
73000 Chambéry

MODALITE DE FINANCEMENT

Contrat d'apprentissage : le cout pédagogique est pris en charge par l'opérateur de compétences selon accord de branche ou de la collectivité

CONTACT

M. Bruno HAMY

Directeur Délégué à la Formation Professionnelle

bruno.hamy@ac-grenoble.fr

04 79 72 30 30